

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



SPEKTRA Stain Block Grund

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 09.09.2024
2.0	03.09.2026	MAT000401770FR/ FR	Date de la première version publiée: 09.09.2024

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : SPEKTRA Stain Block Grund

Code du produit : 40177005

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : SU19: Bâtiment et travaux de construction
PROC10, PROC11: Application au rouleau ou au pinceau, Pulvérisation en dehors d'installations industrielles
PC9a: Revêtements et peintures, solvants, diluants

Restrictions d'emploi recommandées : Utilisation professionnelle et par les consommateurs de revêtements

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : KANSAI HELIOS Slovenija d.o.o.
Količevo 65
1230 Domžale
Slovénie

Téléphone Société : 386 (1) 722 4383

Téléfax Société : 386 (1) 722 4310

Personne responsable/émettrice : 386 (1) 722 4383
productsafety@kansai-helios.si

1.4 Numéro d'appel d'urgence

numéro ORFILA (INRS) : + 33*(0)*145425959

Access code: 13586 +1 760 476 3962

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

|| Pas une substance ni un mélange dangereux.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



SPEKTRA Stain Block Grund

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
2.0	03.09.2026	MAT000401770FR/ FR	09.09.2024
			Date de la première version publiée: 09.09.2024

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pas de pictogramme de danger, pas de mention d'avertissement, pas de mention(s) de danger, pas de conseil(s) de prudence requis.

Conseils de prudence : P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102 Tenir hors de portée des enfants.

Étiquetage supplémentaire

EUH208 Contient 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one, masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1). Peut produire une réaction allergique.

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Nature chimique : Peinture aqueuse

Composants

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	2634-33-5 220-120-9 613-088-00-6 01-2120761540-60	Acute Tox. 4; H302 Acute Tox. 2; H330 Skin Irrit. 2; H315 Eye Dam. 1; H318 Skin Sens. 1A; H317 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1;	>= 0.025 - < 0.036

SPEKTRA Stain Block Grund

Version 2.0	Date de révision: 03.09.2026	Numéro de la FDS: MAT000401770FR/ FR	Date de dernière parution: 09.09.2024 Date de la première version publiée: 09.09.2024
----------------	---------------------------------	--	---

		H410 Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique): 1 Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique): 1 Limite de concentration spécifique Skin Sens. 1A; H317 >= 0.036 % Estimation de la toxicité aiguë Toxicité aiguë par voie orale: 450 mg/kg Toxicité aiguë par inhalation (poussières/brouillard): 0.21 mg/l	
masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1)	55965-84-9 613-167-00-5 01-2120764691-48	Acute Tox. 3; H301 Acute Tox. 2; H330 Acute Tox. 2; H310 Skin Corr. 1C; H314 Eye Dam. 1; H318 Skin Sens. 1A; H317 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410 EUH071 Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique): 100 Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique): 100 Limite de concentration spécifique Eye Dam. 1; H318 >= 0.6 % Skin Sens. 1A; H317	>= 0.0002 - < 0.0015

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par
le règlement de la Commission (UE) 2020/878



SPEKTRA Stain Block Grund

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
2.0	03.09.2026	MAT000401770FR/ FR	09.09.2024
			Date de la première version publiée:
			09.09.2024

		>= 0.0015 % Eye Irrit. 2; H319 0.06 - < 0.6 % Skin Irrit. 2; H315 0.06 - < 0.6 % Skin Corr. 1C; H314 >= 0.6 %	
Substances avec limite d'exposition sur le lieu de travail :			
Talc	14807-96-6 238-877-9 01-2120140278-58		>= 1 - < 10

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux : Ne pas laisser la victime sans surveillance.
- En cas d'inhalation : En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : En cas de contact, rincer immédiatement la peau avec beaucoup d'eau.
Enlever les vêtements et les chaussures contaminés.
- En cas de contact avec les yeux : Enlever les lentilles de contact.
Protéger l'oeil intact.
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.
Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes : Aucun symptôme connu ou attendu.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement : Traiter de façon symptomatique.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



SPEKTRA Stain Block Grund

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
2.0	03.09.2026	MAT000401770FR/ FR	09.09.2024
			Date de la première version publiée:
			09.09.2024

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.
Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre d'extinction ou du dioxyde de carbone.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux : On ne connaît aucun produit de combustion dangereux

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers : Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

Information supplémentaire : Procédure standard pour feux d'origine chimique.
Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.
Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine).
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir les rubriques: 7, 8, 11, 12 et 13.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



SPEKTRA Stain Block Grund

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
2.0	03.09.2026	MAT000401770FR/ FR	09.09.2024
			Date de la première version publiée: 09.09.2024

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

Mesures d'hygiène : Pratiques générales d'hygiène industrielle.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.

Précautions pour le stockage en commun : Pas de matières à signaler spécialement.

Pour en savoir plus sur la stabilité du stockage : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Pour plus d'informations, se référer à la fiche technique du produit.

Consulter les directives techniques pour l'utilisation de cette substance/ce mélange.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
Carbonate de calcium	471-34-1	VME	10 mg/m3	FR VLE
Information supplémentaire: Valeurs limites admises (circulaires)				
Talc	14807-96-6	TWA (Poussière respirable)	0.1 mg/m3	2004/37/EC
Information supplémentaire: Agents cancérigènes ou mutagènes				

Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
Carbonate de calcium	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets	4.26 mg/m3

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par
le règlement de la Commission (UE) 2020/878



SPEKTRA Stain Block Grund

Version 2.0 Date de révision: 03.09.2026 Numéro de la FDS: MAT000401770FR/FR Date de dernière parution: 09.09.2024
Date de la première version publiée: 09.09.2024

			locaux	
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	1.06 mg/m3
Talc	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets systémiques	2.16 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	3.6 mg/m3
	Consommateurs	Inhalation	Aigu - effets systémiques	1.08 mg/m3
	Consommateurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	1.8 mg/m3
	Consommateurs	Dermale	Long terme - effets locaux	2.27 mg/cm2
	Travailleurs	Dermale	Long terme - effets locaux	4.54 mg/cm2
	Consommateurs	Oral(e)	Long terme - effets systémiques	160 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Oral(e)	Aigu - effets systémiques	160 mg/kg p.c./jour
	Travailleurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	43.2 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	21.6 mg/kg p.c./jour
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	6.81 mg/m3
	Travailleurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	0.966 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	1.2 mg/m3
	Consommateurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	0.345 mg/kg p.c./jour
masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1)	Consommateurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	0.04 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	0.02 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	0.04 mg/m3
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	0.02 mg/m3
	Consommateurs	Oral(e)	Long terme - effets systémiques	0.09 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Oral(e)	Aigu - effets systémiques	0.11 mg/kg p.c./jour

Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
Carbonate de calcium	Station de traitement des eaux usées	100 mg/l
Talc	Eau de mer	141.26 mg/l
	Eau douce	597.97 mg/l
	Sédiment marin	3.13 mg/kg poids

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



SPEKTRA Stain Block Grund

Version 2.0 Date de révision: 03.09.2026 Numéro de la FDS: MAT000401770FR/FR Date de dernière parution: 09.09.2024
Date de la première version publiée: 09.09.2024

		sec (p.s.)
	Sédiment d'eau douce	31.33 mg/kg poids sec (p.s.)
	Utilisation/rejet intermittent(e)	597.97 mg/l
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	Eau douce	0.00403 mg/l
	Utilisation/rejet intermittent(e)	0.0011 mg/l
	Eau de mer	0.000403 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	1.03 mg/l
	Sédiment d'eau douce	0.0499 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sédiment marin	0.00499 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sol	3 mg/kg poids sec (p.s.)
masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1)	Sol	0.01 mg/kg poids sec (p.s.)
	Eau de mer	0.00339 mg/l
	Eau douce	0.00339 mg/l
	Sédiment marin	0.027 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sédiment d'eau douce	0.027 mg/kg poids sec (p.s.)
	Station de traitement des eaux usées	0.23 mg/l
	Utilisation/rejet intermittent(e)	0.00339 mg/l

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

Protection des yeux/du visage : L'équipement doit être conforme à l'EN 166

Protection des mains

Gants : Caoutchouc nitrile (> 0,1 mm; < 60 min); ISO EN374 |
caoutchouc butyle (> 0,6 mm; < 240 min); ISO EN374 |
Viton® (> 0,6 mm; < 240 min); ISO EN374 |
PE laminé (> 0,1 mm; < 240 min); ISO EN374 |

Remarques : Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le délai de rupture de la matière qui sont fournies par le fournisseur de gants. Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles que le risque de coupures, d'abrasion et le temps de contact.

Protection de la peau et du corps : Vêtement de protection

Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



SPEKTRA Stain Block Grund

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
2.0	03.09.2026	MAT000401770FR/ FR	09.09.2024
			Date de la première version publiée:
			09.09.2024

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	:	liquide
Forme	:	liquide
Couleur	:	conformément à la désignation du produit
Odeur	:	Pas d'information disponible.
Seuil olfactif	:	Donnée non disponible
Point de fusion/point de congélation	:	0.0 °C (méthode de calcul (composantes principales, valeur la plus basse))
Point/intervalle d'ébullition	:	100 °C (méthode de calcul (composantes principales, valeur la plus basse))
Inflammabilité	:	Non applicable
Point d'éclair	:	Non applicable
pH	:	Donnée non disponible
Viscosité		
Viscosité, cinématique	:	> 20.5 mm ² /s (40 °C)
Solubilité(s)		
Hydrosolubilité	:	complètement miscible
Solubilité dans d'autres solvants	:	Donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	Donnée non disponible
Pression de vapeur	:	23 hPa (méthode de calcul (composantes principales, valeur la plus élevée)) (20 °C)
Densité	:	1.06 g/cm ³

9.2 Autres informations

Donnée non disponible

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



SPEKTRA Stain Block Grund

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 09.09.2024
2.0	03.09.2026	MAT000401770FR/ FR	Date de la première version publiée: 09.09.2024

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Stable dans les conditions recommandées de stockage.
Pas de dangers particuliers à signaler.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Donnée non disponible

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Non applicable

10.6 Produits de décomposition dangereux

On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

Non classé sur la base des informations disponibles.
N'est pas classé en raison du manque de données.

Composants:

1,2-benzisothiazol-3(2H)-one:

Toxicité aiguë par voie orale	: Estimation de la toxicité aiguë: 450 mg/kg Méthode: Estimation de la toxicité aiguë conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008 DL50 (Rat): 490 mg/kg Méthode: OCDE ligne directrice 401 Le test a été effectué de manière équivalente ou similaire à la directive
Toxicité aiguë par inhalation	: Estimation de la toxicité aiguë: 0.21 mg/l Atmosphère de test: poussières/brouillard Méthode: Estimation de la toxicité aiguë conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008
Toxicité aiguë par voie cutanée	: DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg Méthode: OCDE ligne directrice 402 Le test a été effectué conformément à la directive

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par
le règlement de la Commission (UE) 2020/878



SPEKTRA Stain Block Grund

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
2.0	03.09.2026	MAT000401770FR/ FR	09.09.2024
			Date de la première version publiée: 09.09.2024

masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1):

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 66 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 401
Le test a été effectué conformément à la directive

Toxicité aiguë par inhalation : Evaluation: Corrosif pour les voies respiratoires.

CL50 (Rat): 0.171 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: poussières/brouillard
Méthode: OCDE ligne directrice 403
Le test a été effectué conformément à la directive

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat): > 1,008 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 402
Le test a été effectué conformément à la directive

Talc:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle): > 5,000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 423
Le test a été effectué conformément à la directive

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 402
Le test a été effectué conformément à la directive

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.
N'est pas classé en raison du manque de données.

Composants:

1,2-benzisothiazol-3(2H)-one:

Résultat : irritant

masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1):

Espèce : Lapin
Méthode : OCDE ligne directrice 404
Résultat : Corrosif après 1 à 4 heures d'exposition
Remarques : Le test a été effectué conformément à la directive

Talc:

Espèce : Epiderme humain reconstitué (RHE)
Résultat : Pas d'irritation de la peau

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par
le règlement de la Commission (UE) 2020/878



SPEKTRA Stain Block Grund

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 09.09.2024
2.0	03.09.2026	MAT000401770FR/ FR	Date de la première version publiée: 09.09.2024

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Non classé sur la base des informations disponibles.
N'est pas classé en raison du manque de données.

Composants:

1,2-benzisothiazol-3(2H)-one:

Résultat : Corrosif

masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1):

Espèce : Lapin
Résultat : Effets irréversibles sur les yeux

Talc:

Espèce : Lapin
Méthode : OCDE ligne directrice 405
Résultat : Pas d'irritation des yeux
Remarques : Le test a été effectué conformément à la directive

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Sensibilisation cutanée

N'est pas classé en raison du manque de données.

Sensibilisation respiratoire

Non classé sur la base des informations disponibles.

Sensibilisation respiratoire

N'est pas classé en raison du manque de données.

Composants:

1,2-benzisothiazol-3(2H)-one:

Résultat : Sensibilisation de la peau probable ou prouvée chez l'homme

masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1):

Evaluation : Taux de sensibilisation élevé probable ou prouvé de la peau chez l'homme

Type de Test : Test de Maximalisation
Voies d'exposition : Contact avec la peau
Espèce : Cochon d'Inde
Méthode : OCDE ligne directrice 406
Résultat : positif
Remarques : Le test a été effectué conformément à la directive

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



SPEKTRA Stain Block Grund

Version 2.0	Date de révision: 03.09.2026	Numéro de la FDS: MAT000401770FR/ FR	Date de dernière parution: 09.09.2024 Date de la première version publiée: 09.09.2024
----------------	---------------------------------	--	---

Evaluation : N'est pas classé en raison de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour une classification.

Talc:

Evaluation : N'est pas classé en raison de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour une classification.

Type de Test : Test de Maximalisation
Voies d'exposition : Contact avec la peau
Espèce : Cochon d'Inde
Méthode : OCDE ligne directrice 406
Résultat : négatif
Remarques : Le test a été effectué conformément à la directive

Evaluation : N'est pas classé en raison de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour une classification.

Voies d'exposition : Inhalation
Espèce : Rat
Résultat : négatif
Remarques : Aucune directive de test n'a été suivie

Mutagenicité sur les cellules germinales

Non classé sur la base des informations disponibles.
N'est pas classé en raison du manque de données.

Composants:

1,2-benzisothiazol-3(2H)-one:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro
Méthode: OCDE ligne directrice 473
Résultat: positif
Le test a été effectué conformément à la directive

Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères
Méthode: OCDE ligne directrice 476
Résultat: négatif
Le test a été effectué conformément à la directive

Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)
Méthode: OCDE ligne directrice 471
Résultat: négatif
Le test a été effectué conformément à la directive

Génotoxicité in vivo : Type de Test: essai sur la synthèse d'ADN non programmée
Espèce: Rat
Voie d'application: par voie orale (gavage)
Méthode: OCDE ligne directrice 486
Résultat: négatif
Le test a été effectué conformément à la directive

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par
le règlement de la Commission (UE) 2020/878



SPEKTRA Stain Block Grund

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
2.0	03.09.2026	MAT000401770FR/ FR	09.09.2024
			Date de la première version publiée: 09.09.2024

Mutagenicité sur les cellules germinales- Evaluation : N'est pas classé en raison de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour une classification.

masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1):

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro
Méthode: EPA OPP 84-2
Résultat: positif
Le test a été effectué conformément à la directive

Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères
Méthode: OCDE ligne directrice 476
Résultat: positif
Le test a été effectué conformément à la directive

Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)
Méthode: EPA OPP 84-2
Résultat: positif
Le test a été effectué conformément à la directive

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Test SLRL de Drosophila
Espèce: Drosophila melanogaster (Drosophile "mouche du vinaigre")
Voie d'application: par voie orale (alimentation)
Méthode: OCDE ligne directrice 477
Résultat: négatif
Le test a été effectué conformément à la directive

Mutagenicité sur les cellules germinales- Evaluation : N'est pas classé en raison de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour une classification.

Talc:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de transformation cellulaire de mammifères in vitro
Méthode: OCDE ligne directrice 473
Résultat: négatif
Le test a été effectué de manière équivalente ou similaire à la directive

Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)
Méthode: OCDE ligne directrice 471
Résultat: négatif
Le test a été effectué de manière équivalente ou similaire à la directive

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Essai de mutation létale dominante chez le rongeur (cellule germinale) (in vivo)
Espèce: Rat
Voie d'application: par voie orale (gavage)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



SPEKTRA Stain Block Grund

Version 2.0	Date de révision: 03.09.2026	Numéro de la FDS: MAT000401770FR/ FR	Date de dernière parution: 09.09.2024 Date de la première version publiée: 09.09.2024
----------------	---------------------------------	--	---

Méthode: OCDE ligne directrice 478

Résultat: négatif

Le test a été effectué de manière équivalente ou similaire à la directive

Mutagénicité sur les cellules germinales- Evaluation : N'est pas classé en raison de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour une classification.

Cancérogénicité

Non classé sur la base des informations disponibles.

N'est pas classé en raison du manque de données.

Composants:

1,2-benzisothiazol-3(2H)-one:

Cancérogénicité - Evaluation : N'est pas classé en raison de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour une classification.

masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1):

Espèce : Souris, mâle
Voie d'application : Dermale
Durée d'exposition : 30 Months
Méthode : OCDE ligne directrice 451
Résultat : négatif
Remarques : Le test a été effectué de manière équivalente ou similaire à la directive

Espèce : Rat
Voie d'application : par voie orale (eau potable)
Durée d'exposition : 24 Months
Méthode : OCDE ligne directrice 453
Résultat : négatif
Remarques : Le test a été effectué conformément à la directive

Cancérogénicité - Evaluation : N'est pas classé en raison de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour une classification.

Talc:

Espèce : Souris
Voie d'application : Inhalation (poussière/buée/fumée)
Durée d'exposition : 104 Weeks
Méthode : OCDE ligne directrice 453
Résultat : négatif
Remarques : Le test a été effectué conformément à la directive

Espèce : Rat
Voie d'application : par voie orale (alimentation)
Durée d'exposition : 101 d
Méthode : OCDE ligne directrice 453

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par
le règlement de la Commission (UE) 2020/878



SPEKTRA Stain Block Grund

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
2.0	03.09.2026	MAT000401770FR/ FR	09.09.2024
			Date de la première version publiée: 09.09.2024

Résultat : négatif
Remarques : Le test a été effectué conformément à la directive

Cancérogénicité - Evaluation : N'est pas classé en raison de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour une classification.

Toxicité pour la reproduction

Non classé sur la base des informations disponibles.
N'est pas classé en raison du manque de données.

Composants:

1,2-benzisothiazol-3(2H)-one:

Effets sur la fertilité : Type de Test: Test de la toxicité reproductive portant sur deux générations
Espèce: Rat, femelle
Voie d'application: par voie orale (alimentation)
Méthode: OPPTS 870.3800
Résultat: négatif
Le test a été effectué conformément à la directive

Toxicité pour la reproduction : N'est pas classé en raison de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour une classification.
- Evaluation

N'est pas classé en raison de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour une classification.

masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1):

Effets sur la fertilité : Type de Test: Test de la toxicité reproductive portant sur deux générations
Espèce: Rat
Voie d'application: par voie orale (eau potable)
Méthode: OCDE ligne directrice 416
Résultat: négatif
Le test a été effectué conformément à la directive

Incidences sur le développement du fœtus : Type de Test: Toxicité pour le développement
Espèce: Lapin
Voie d'application: par voie orale (gavage)
Résultat: négatif
Le test a été effectué conformément à la directive

Toxicité pour la reproduction : N'est pas classé en raison de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour une classification.
- Evaluation

N'est pas classé en raison de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour une classification.

Talc:

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



SPEKTRA Stain Block Grund

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
2.0	03.09.2026	MAT000401770FR/ FR	09.09.2024
			Date de la première version publiée: 09.09.2024

Effets sur la fertilité : Type de Test: Test de la toxicité reproductive portant sur deux générations
Espèce: Lapin, femelle
Voie d'application: par voie orale (gavage)
Méthode: OCDE ligne directrice 416
Résultat: négatif
Le test a été effectué de manière équivalente ou similaire à la directive

Incidences sur le développement du fœtus : Type de Test: Toxicité pour le développement
Espèce: Rat
Voie d'application: par voie orale (gavage)
Résultat: négatif
Le test a été effectué de manière équivalente ou similaire à la directive

Toxicité pour la reproduction - Evaluation : N'est pas classé en raison de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour une classification.

N'est pas classé en raison de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour une classification.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Non classé sur la base des informations disponibles.
N'est pas classé en raison du manque de données.

Composants:

1,2-benzisothiazol-3(2H)-one:

Evaluation : N'est pas classé en raison de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour une classification.

masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1):

Evaluation : N'est pas classé en raison de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour une classification.

Talc:

Evaluation : N'est pas classé en raison de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour une classification.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Non classé sur la base des informations disponibles.
N'est pas classé en raison du manque de données.

Composants:

1,2-benzisothiazol-3(2H)-one:

Evaluation : N'est pas classé en raison de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour une classification.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



SPEKTRA Stain Block Grund

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
2.0	03.09.2026	MAT000401770FR/ FR	09.09.2024
			Date de la première version publiée: 09.09.2024

masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1):

Evaluation : N'est pas classé en raison de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour une classification.

Talc:

Evaluation : N'est pas classé en raison de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour une classification.

Danger par aspiration

Non classé sur la base des informations disponibles.
N'est pas classé en raison du manque de données.

Composants:

1,2-benzisothiazol-3(2H)-one:

N'est pas classé en raison de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour une classification.

masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1):

N'est pas classé en raison de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour une classification.

Talc:

N'est pas classé en raison de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour une classification.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

N'est pas classé en raison du manque de données.

Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Information supplémentaire

Produit:

Remarques : Donnée non disponible

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



SPEKTRA Stain Block Grund

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 09.09.2024
2.0	03.09.2026	MAT000401770FR/ FR	Date de la première version publiée: 09.09.2024

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Composants:

1,2-benzisothiazol-3(2H)-one:

- | | | |
|---|---|---|
| Toxicité pour les poissons | : | CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 2.15 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: OCDE ligne directrice 203
Le test a été effectué conformément à la directive |
| Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques | : | CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 2.9 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 202
Le test a été effectué conformément à la directive |
| Toxicité pour les algues/plantes aquatiques | : | NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 40.3 µg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
Le test a été effectué conformément à la directive

CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 110 µg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
Le test a été effectué conformément à la directive |
| Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique) | : | 1 |
| Toxicité pour les microorganismes | : | NOEC (boue activée): 10.3 mg/l
Durée d'exposition: 3 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 209
Le test a été effectué conformément à la directive

CE50 (boue activée): 12.8 mg/l
Durée d'exposition: 3 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 209
Le test a été effectué conformément à la directive |
| Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique) | : | 1 |
- Évaluation Ecotoxicologique**
- | | | |
|---|---|--|
| Toxicité chronique pour le milieu aquatique | : | Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. |
|---|---|--|

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



SPEKTRA Stain Block Grund

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
2.0	03.09.2026	MAT000401770FR/ FR	09.09.2024
			Date de la première version publiée: 09.09.2024

masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1):

Toxicité pour les poissons : CL50 (Salvelinus namaycush (truite grise)): >= 10.85 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 0.099 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 202
Le test a été effectué conformément à la directive

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CL50 (Algues): >= 0.82 mg/l
Durée d'exposition: 48 h

CL50 (Algues): 0.018 mg/l
Durée d'exposition: 72 h

Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique) : 100

Toxicité pour les microorganismes : NOEC (boue activée): 0.91 mg/l
Durée d'exposition: 3 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 209
Le test a été effectué conformément à la directive

CE50 (boue activée): 4.5 mg/l
Durée d'exposition: 3 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 209
Le test a été effectué conformément à la directive

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: 0.1 mg/l
Durée d'exposition: 21 d
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)
Méthode: EPA OPP 72-4
Le test a été effectué conformément à la directive

Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique) : 100

12.2 Persistance et dégradabilité

Composants:

1,2-benzisothiazol-3(2H)-one:

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.
Biodégradation: 62 %
Durée d'exposition: 4 d
Méthode: OCDE Ligne directrice 301 C
Le test a été effectué conformément à la directive

masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1):

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par
le règlement de la Commission (UE) 2020/878



SPEKTRA Stain Block Grund

Version 2.0	Date de révision: 03.09.2026	Numéro de la FDS: MAT000401770FR/ FR	Date de dernière parution: 09.09.2024 Date de la première version publiée: 09.09.2024
----------------	---------------------------------	--	---

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.
Biodégradation: 47.6 %
Durée d'exposition: 28 d
Méthode: OCDE Ligne directrice 301 B
Le test a été effectué conformément à la directive

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Composants:

1,2-benzisothiazol-3(2H)-one:

Bioaccumulation : Espèce: Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)
Facteur de bioconcentration (FBC): 6.62

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 1.3

masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1):

Bioaccumulation : Espèce: Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)
Facteur de bioconcentration (FBC): 54
Méthode: OCDE ligne directrice 305E
Le test a été effectué conformément à la directive

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: -0.34 - 0.63 (10 °C)
pH: 7
Méthode: OCDE Ligne directrice 117
Le test a été effectué conformément à la directive

Talc:

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: -9.4 (25 °C)
pH: 7
Aucune directive de test n'a été suivie

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



SPEKTRA Stain Block Grund

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
2.0	03.09.2026	MAT000401770FR/ FR	09.09.2024
			Date de la première version publiée:
			09.09.2024

système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

12.7 Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique supplémentaire : Donnée non disponible

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Emballages contaminés	: Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.
Code des déchets	: 08 00 00, DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRE D'IMPRESSION 08 01 00, déchets provenant de la FFDU et du décapage de peintures et vernis 15 00 00, EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS 15 01 00, emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément) 080112, déchets de peintures ou vernis autres que ceux visés à la rubrique 08 01 11 150104, emballages métalliques

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADN	: Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
ADR	: Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
RID	: Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IMDG	: Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IATA	: Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



SPEKTRA Stain Block Grund

Version 2.0	Date de révision: 03.09.2026	Numéro de la FDS: MAT000401770FR/ FR	Date de dernière parution: 09.09.2024 Date de la première version publiée: 09.09.2024
----------------	---------------------------------	--	---

ADN	: Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
ADR	: Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
RID	: Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IMDG	: Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IATA	: Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADN	: Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
ADR	: Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
RID	: Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IMDG	: Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IATA	: Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.4 Groupe d'emballage

ADN	: Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
ADR	: Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
RID	: Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IMDG	: Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IATA (Cargo)	: Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IATA (Passager)	: Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.5 Dangers pour l'environnement

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux (Annexe XVII)	: Les conditions de limitation pour les entrées suivantes doivent être prises en compte: Numéro sur la liste 75 Si vous avez l'intention d'utiliser ce produit comme encre de tatouage, veuillez contacter votre fournisseur.
---	---

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



SPEKTRA Stain Block Grund

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
2.0	03.09.2026	MAT000401770FR/ FR	09.09.2024
			Date de la première version publiée: 09.09.2024

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59). : Non applicable
Règlement (CE) N° 2024/590 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone : Non applicable
Règlement (UE) 2019/1021 concernant les polluants organiques persistants (refonte) : Non applicable
Règlement (UE) N° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux : Non applicable
REACH - Liste des substances soumises à autorisation (Annexe XIV) : Non applicable

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses. : Non applicable

Maladies Professionnelles : 25, 84, 65
(R-461-3, France)

Surveillance médicale renforcée (R4624-23) : Le produit n'a pas de propriétés CMR de catégorie 1, 1A ou 1B
Composés organiques volatils : Directive 2004/42/CE
Contenu en composés organiques volatils (COV): 10 g/L

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une Evaluation du Risque Chimique n'est pas exigée pour cette substance.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet pour phrase H

H301	: Toxique en cas d'ingestion.
H302	: Nocif en cas d'ingestion.
H310	: Mortel par contact cutané.
H314	: Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	: Provoque une irritation cutanée.
H317	: Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	: Provoque de graves lésions des yeux.
H330	: Mortel par inhalation.
H400	: Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH071	: Corrosif pour les voies respiratoires.
H314	: Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	: Provoque une irritation cutanée.
H317	: Peut provoquer une allergie cutanée.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



SPEKTRA Stain Block Grund

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 09.09.2024
2.0	03.09.2026	MAT000401770FR/ FR	Date de la première version publiée: 09.09.2024

H318 : Provoque de graves lésions des yeux.
H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.

Texte complet pour autres abréviations

Acute Tox.	: Toxicité aiguë
Aquatic Acute	: Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique
Aquatic Chronic	: Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique
Eye Dam.	: Lésions oculaires graves
Skin Corr.	: Corrosion cutanée
Skin Irrit.	: Irritation cutanée
Skin Sens.	: Sensibilisation cutanée
Skin Sens.	: Sensibilisation cutanée
Eye Dam.	: Lésions oculaires graves
Skin Sens.	: Sensibilisation cutanée
Eye Irrit.	: Irritation oculaire
Skin Irrit.	: Irritation cutanée
Skin Corr.	: Corrosion cutanée
2004/37/EC	: Europe. Directive 2004/37/CE concernant la protection des travailleurs contre les risques liés à l'exposition à des agents cancérogènes ou mutagènes ou à des substances reprotoxiques au travail - Annexe III
FR VLE	: Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France
2004/37/EC / TWA	: moyenne pondérée dans le temps
FR VLE / VME	: Valeur limite de moyenne d'exposition

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des pro-

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



SPEKTRA Stain Block Grund

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 09.09.2024
2.0	03.09.2026	MAT000401770FR/ FR	Date de la première version publiée: 09.09.2024

duits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

Information supplémentaire

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé et désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.